

Les Wallons se serreront encore la ceinture en 2016

Pour confectionner son budget, le gouvernement wallon attend les chiffres du fédéral.

Le gouvernement wallon a fait sa rentrée, jeudi au château de la Hulpe. Les ministres PS et CDH ont planifié l'année politique qui s'annonce chargée, puisque pas moins de cinquante dossiers ont été abordés (voir ci-dessous). S'il reste encore quatre ans de législature, la Wallonie, qui a décidé de son retour à l'équilibre budgétaire pour 2018, va encore connaître en 2016 une année difficile sur le plan des finances.

Lors de la présentation du budget 2015, fin de l'année dernière, les coalisés PS-CDH avaient annoncé un plan d'économie de près d'un milliard d'euros pour les années 2015 et 2016 et une fin de législature plus ambitieuse avec le retour

de quelques liquidités bienvenues.

Un grand nombre d'accords

Les ministres wallons, après un ajustement budgétaire purement technique (les mots sont de Paul Magnette, ministre-Président PS), s'attaqueront au budget 2016, dont les grandes orientations avaient déjà été fixées lors de la confection du budget de l'année 2015.

Après le psychodrame de l'ajustement budgétaire du gouvernement Michel qui, en mars dernier, annonçait une perte de rentrée pour les Régions avant de se raviser au début de l'été, le gouvernement wallon attend toujours les chiffres réels. Des chiffres dont les entités fédérées doivent disposer pour composer au mieux

un budget réaliste.

Si la fin du mois de juillet a vu le gouvernement presser le pas pour entériner des accords sur un certain nombre de dossiers, il reste à faire passer ces textes devant le Parlement.

Pour l'heure, le gouvernement avance plutôt correctement par rapport aux engagements pris dans la DPR (déclaration de politique régionale). L'ambiance au sein de l'attelage gouvernemental est plutôt bonne par rapport à la précédente législature où les tensions à l'égard de Jean-Marc Nollet (Ecolo), surtout, étaient présentes.

Si le CDH, qui pèse moins lourd que le PS, occupe le terrain, crispant parfois les ministres socialistes, rien de grave ne perturbe pour l'instant la coalition qui est sortie renforcée après les houleux comités de concertation qui ont vu les ministres wallons et leurs confrères MR du fédéral particulièrement crispés.

Stéphane Tassin

MILLIARD D'EUROS

Le gouvernement wallon a planifié des économies de l'ordre d'un milliard d'euros pour les années 2015 et 2016.

A très court terme

Le plan de lutte contre la pauvreté

Précarité Paul Magnette (PS) espère finaliser le plan de lutte contre la pauvreté dans les semaines qui viennent. Le plan qui donnera la priorité aux enfants et aux personnes âgées qui vivent dans la précarité a pour ambition de réduire drastiquement la pauvreté en Wallonie. D'autres axes importants seront mis en avant comme la lutte contre le surendettement via, entre autres, un soutien aux services de médiation de dettes. Il s'agira encore d'adapter le plan "Habitat permanent" (les précédentes actions menées dans ce domaine n'ayant pas engendré de réelles réussites), qui doit permettre de reloger un certain nombre de personnes en situation de précarité vivant actuellement dans des zones à vocation touristique. Enfin, le gouvernement PS-CDH a l'intention d'encourager le développement des maisons médicales. **S.Ta.**

A court terme

La politique des grandes villes

Villes nouvelles Hérité du fédéral, via la sixième réforme de l'Etat, le dossier de la politique des grandes villes porté par Paul Furlan (PS) en partenariat avec Carlo Di Antonio (CDH, Aménagement du territoire) et Jean-Claude Marcourt (PS), en charge de l'Economie et des nouvelles technologies, est attendu pour le mois d'octobre. C'est dans ce dossier que l'on devrait déterminer la localisation des futurs nouveaux quartiers (précédemment appelés pompeusement Villes nouvelles). Mais également, comme l'explique Paul Furlan, *"la manière dont nous allons bâtir la ville sur la ville en évitant l'étalement urbain, en mettant sur pied un autre vivre ensemble au sein des villes pour qu'elles ne soient plus des lieux d'exclusion. Il faut y ramener des gens qui sont économiquement plus solides sans exclure les habitants qui vivent dans une certaine précarité"*. Un volet concernant la politique architecturale des villes wallonnes est au programme. **S.Ta.**

À court terme

Le pacte pour l'emploi

Aides Conséquence du transfert de compétences lié à la sixième réforme de l'Etat, la réforme des aides à l'emploi déposées entre les mains des partenaires sociaux prend plus de temps qu'initialement annoncé. L'ensemble des aides existantes (jugées trop nombreuses) sont remises à plat (ex : APE, titres services, article 60, PTP, etc.). A charge pour les négociateurs de recréer un système cohérent et tenable au niveau budgétaire. Le gouvernement aura cependant le dernier mot. Les derniers pronostics optimistes envisageaient une conclusion pour la fin de l'année 2015. Il s'agira ensuite de traduire cet accord en textes décrets, ce qui risque de prendre encore quelques mois. Il s'agira aussi de renforcer la formation en alternance et l'orientation professionnelle tout au long de la vie. Afin de mieux développer les futures politiques en matière d'emploi, il est question de créer des organismes conseils comme il en existe au Fédéral (ex : le bureau du plan). **S.Ta.**

À moyen terme

Tourisme, santé et économie

Tourisme En matière de tourisme, le ministre en charge de cette compétence, le CDH René Collin, devrait entériner dans les mois qui viennent la fusion d'un certain nombre de maisons du tourisme.

Santé On attend encore le plan qui vise le financement des hôpitaux du sud du pays.

Economie Le plan numérique, axe très important du Plan Marshall 4.0, sera porté par le ministre en charge de l'Economie, Jean-Claude Marcourt (PS). Il doit permettre aux entreprises wallonnes de rentrer de plain-pied dans le XXI^e siècle en ayant recours aux nouvelles technologies.

Urbanisme Enfin en matière d'aménagement du territoire, le CoDT (code de développement territorial) version Di Antonio (CDH) doit encore passer le cap des discussions parlementaires avant une mise en application retardée au mois de janvier prochain, voire plus tard encore. **S.Ta.**